

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE du JEUDI 06 FEVRIER 2020

Le 06 Février 2020 à 19H15, l'Assemblée Générale de l'association « Chorale Chante Joie » s'est tenue au siège de l'association 19 rue de Wicardenne à Boulogne-sur-Mer (Maison des associations) sous la présidence de Philippe Dransart , Président de l'association.

Les membres ont été convoqués par courrier électronique et rappel oral lors d'une répétition 15 jours avant la date.

Une feuille de présence - avec émargement de chaque adhérent et remise d'un bulletin de vote - a été mise en place. Un décompte effectué par le secrétaire de séance et un assesseur a permis de donner les chiffres suivants : 59 membres présents et 4 procurations déposées.

Le quorum étant atteint, le Président constate que l'assemblée peut valablement délibérer et ouvre la séance. Après le mot de bienvenue, il rappelle l'ordre du jour :

- ✓ Rapport sur le moral concernant l'année écoulée (par le Président).
- ✓ Rapport sur l'activité de la chorale pour l'année 2019 (par la Chef de chœur).
- ✓ Rapport sur la situation financière (par le Trésorier).
- ✓ Perspectives pour l'année en cours.
- ✓ Renouvellement pour 1/3 des membres du conseil d'administration.
- ✓ Questions diverses.

Rapport moral : présenté par le Président Philippe Dransart (en pièce jointe). Le vote a lieu à main levée, résultat : adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité : présenté par la Chef de chœur Monique Lelong (en pièce jointe). Le vote a lieu à main levée, résultat : adopté à l'unanimité.

Rapport financier : présenté par le Trésorier Richard Seillier (en pièce jointe). Le vote a lieu à main levée, résultat : adopté à l'unanimité.

Perspectives pour l'année en cours : le Président met l'accent sur la mise en place des Multiphoniades et explique ce dont il s'agit ainsi que l'implication de la chorale Chante Joie qui accueille le mouvement et organise cette grande manifestation. Pour ce faire il demande fermement que les choristes s'investissent pleinement car il en est du rayonnement de notre région du Boulonnais. La municipalité de Boulogne marque son attachement à la chorale et au défi qui est lancé, en nous accordant ses moyens techniques et de diffusion à cet événement.

Beaucoup d'amertume dans les propos suivants concernant l'annulation du voyage au Portugal et du désengagement des choristes pour cette invitation des amis portugais qui avaient lancé cette ladite invitation il y a un an. Il n'est pas vain de rappeler que le ou la choriste qui n'a jamais vécu un voyage de la sorte ne peut s'imaginer le plaisir de se trouver ensemble, de mieux se connaître et surtout de festoyer dignement l'événement.

Le voyage dans la Drôme, quant à lui, est maintenu et n'appelle aucune remarque.

Evocation d'une participation de la chorale, avec d'autres chorales, à la demande de l'orchestre Opal sinfonietta pour un concert le 16 juillet à l'occasion de l'année Beethoven.

Renouvellement des membres du conseil d'administration :

Le Président annonce les candidats au C.A. : 2 nouveaux (Hénon Hervé et Vasseur Chantal) qui se présentent et donnent leur motivation afin d'intégrer le C.A. et 2 sortants qui se représentent (Dransart Philippe et Dupré Daniel).

Le vote a lieu à bulletin secret et après le décompte il est annoncé le résultat suivant : sont élus : Dransart Philippe, Dupré Daniel, Hénon Hervé.

Rendez-vous est pris pour le jeudi 13 février 2020 afin d'élire le nouveau bureau.

Questions diverses .

Il a été question, lors de l'intervention de plusieurs membres de l'association, et concernant 2019, que l'année était particulièrement chargée avec des concerts qui ont pris beaucoup d'énergie et de temps. Certains nécessitant de nombreux déplacements pour des répétitions en dehors du boulonnais.

Il a été évoqué également que des choristes se sont abstenus par crainte de difficultés des programmes annoncés. Ou que d'autres qui étaient inscrits dans des chorales différentes aient fait des choix qui ont nui à la dynamique de la chorale.

Une mise au point a été faite par les Chefs de chœur (Monique Lelong et Brigitte Seillier) concernant le choix des chants et du travail personnel nécessaire à effectuer.

A 21 h 30 le Président, au nom de tous, offre un cadeau à nos 2 chefs de chœur eu égard à l'énorme investissement qu'elles ont accompli pour mener à bien cette année 2019. Puis, plus personne ne demandant la parole il lève la séance et invite les participants au verre de l'amitié, offert par 3 nouveaux grands-parents.

Le président de séance.

Le secrétaire de séance.

Philippe Dransart

Daniel Dupré